

Tableau 9.1 – Résumé des impacts et des mesures d'atténuation

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
Milieu humain							
Sé-1	Chaînages : 0 + 186 à 1 + 220 Segment S-12 • Gain en sécurité en section par l'élimination des accès directs à la route 185	–	–	–	–	Aucune	Positif
Sé-2	Chaînage : 2 + 565 Segment S-10 – Intersection rue Raymond • Gain en sécurité par l'étagement de cette rue • Élimination d'interactions avec la route 185	–	–	–	–	Aucune	Positif
Sé-3	Chaînages : 2 + 810 à 3 + 050 Segment S-10 • Gain en sécurité par la conservation de la voie existante dans cette courbe	–	–	–	–	Aucune	Positif
Sé-4	Chaînages : 5 + 700 à 8 + 840 Segment S-6 et S-5 • Gain en sécurité en section par l'élimination des accès à la route 185	–	–	–	–	Aucune	Positif
Sé-5	Chaînage : 8 + 970 Segment S-4 • Intersection 232 Est • Gain en sécurité par l'élimination des interactions avec la route 185	–	–	–	–	Aucune	Positif
Sé-6	Chaînages : 9 + 000 à 9 + 900 Segment S-4 – Commerciale Nord • Gain en sécurité par l'étagement du carrefour de la rue Commerciale Nord • Mouvement plus harmonieux	–	–	–	–	Aucune	Positif
Sé-7	Chaînage : 11 + 043 Segment S-3 – Intersection chemin des Érables • Gain en sécurité par l'élimination des interactions avec la route 185	–	–	–	–	Aucune	Positif
Sé-8	Chaînage : 11 + 645 Segment S-2 – Intersection accès au centre commercial • Gain en sécurité par l'ajout d'un chemin de desserte	–	–	–	–	Aucune	Positif

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
Sé-9	Chaînages : 11 + 700 à 12 + 600 Segment S-2 – Secteur Commerciale Sud • Gain en sécurité par l'étagement du carrefour Commerciale Sud • Mouvement plus harmonieux	–	–	–	–	Aucune	Positif
Sé-10	Chaînage : 12 + 410 Segment S-1 – Intersection 232 Ouest • Gain en sécurité par l'élimination des interactions avec la route 185	–	–	–	–	Aucune	Positif
Cir-1	Chaînage : 1 + 200 Saint-Louis-du-Ha! Ha! Nord Détour pour atteindre l'échangeur • De Commerciale Nord vers Cabano = 1,5 km • De Commerciale Nord vers Rivière-du-Loup = 1,5 km • De Rivière-du-Loup à Commerciale Nord = 3 km	Moyenne	Ponctuelle	Longue	Moyenne	Aucune	Moyen
Cir-2	Chaînage : 2 + 560 Centre de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Détour pour atteindre l'échangeur • De rue Raymond vers Cabano = 1,5 km • De Cabano à rue Raymond = 1,5 km	Moyenne	Locale	Longue	Moyenne	Aucune	Faible
Cir-3	Chaînage : 4 + 360 Saint-Louis-du-Ha! Ha! Sud Détour pour atteindre l'échangeur par le pont de la rue Raymond • De Commerciale Sud vers Cabano = 4 km • De Cabano à Commerciale Sud = 3 km	Forte Moyenne	Ponctuelle	Longue	Forte Moyenne	Aucune	Fort Moyen
Cir-4	Chaînage : 8 + 960 Cabano – Route 232 Est Détour pour atteindre l'échangeur • De route 232 Est vers Rivière-du-Loup = 1 km • De Rivière-du-Loup à route 232 Est = 1 km	Faible	Locale	Longue	Faible	Aucune	Faible
Cir-5	Chaînage : 11 + 036 Cabano – Rue des Érables Détour pour traverser d'est en ouest la rue des Érables = 2,5 km	Moyenne	Locale	Longue	Moyenne	Aucune	Faible

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
Cir-6	Chaînage : 12 + 400 Cabano – Route 232 Ouest Détour pour atteindre l'échangeur <ul style="list-style-type: none"> De route 232 Ouest vers Dégelis = 0,5 km De Dégelis à route 232 Ouest = 0,5 km 	Faible	Locale	Longue	Faible	Aucune	Moyen
Cir-7	Chaînage : 13 + 400 Cabano – Chemin Landry Détour pour l'accès au Lac Témiscouata <ul style="list-style-type: none"> De chemin Landry vers Dégelis = 2,5 km De Dégelis au chemin Landry = 2,5 km 	Moyenne	Ponctuelle	Longue	Moyenne	Aucune	Moyen
Cir-8	Chaînages : 1 + 600 – 3 + 400 – 8 + 200 – 8 + 960 Pour la circulation de transit Détour de 1 km à 2,6 km pour l'accès à 4 services <ul style="list-style-type: none"> Motel Francœur à Saint-Louis-du-Ha! Ha! (2,3 km) Compagnie VTL location à Saint-Louis-du-Ha! Ha! (2,5 km) Station-service Ultramar à Cabano (2,6 km) Motel Idéal à Cabano (1 km) 	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aucune	Faible
R-1	Chaînages : 0 + 940 – 2 + 100 – 2 + 640 à 2 + 840 – 4 + 920 5 + 340 à 5 + 540 – 12 + 600 à 13 + 300 Expropriation de 14 résidences et dépendances à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Expropriation de 7 résidences et dépendances à Cabano	Forte	Locale	Longue	Forte	Indemnisation lors de l'expropriation Déplacement de 4 maisons et dépendances sur le même lot	Moyen Faible
R-2	Chaînages : 2 + 680 à 2 + 820 – 5 + 230 – 9 + 640 – 9 + 940 Rapprochement de l'emprise inférieure à 40 % de la marge de recul pour 5 propriétés à Saint-Louis-du-Ha! Ha! et 3 à Cabano	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Indemnisation lors de l'expropriation	Faible
Co-1	Chaînages : 1 + 000 à 1 + 100 – 13 + 100 Expropriation de 2 commerces à Saint-Louis-du-Ha! Ha! <ul style="list-style-type: none"> Gaz-O-Bar Restaurant / motel Rendez-vous-du-Voyageur Expropriation de 1 commerce à Cabano <ul style="list-style-type: none"> Garage Olco (fermé) 	Forte	Ponctuelle	Longue	Forte	Indemnisation lors de l'expropriation	Moyen

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
Co-2	<p>Chaînages : 1 + 560 – 2 + 240 – 3 + 200 – 4 + 860 – 9 + 940 9 + 060 – 11 + 040 – 11 + 600 à 11 + 700 – 11 + 900 12 + 440</p> <p>Perte potentielle de l'achalandage due à la séparation des chaussées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Louis-du-Ha! Ha! : Motel Francœur, Ébénisterie Lavoie inc., Compagnie VTL location et station-service Esso, Club de golf du Témis inc. • Cabano : Motel Idéal, Camping Cabano (boutique d'Artisanat), Dunkin' Donuts et station-service Shell, les PME de la route des Érables, Les Galeries Témis et station-service Esso et Vente d'autos usagées, Récupération du Témis inc., Norampac 	<p>Faible</p> <p>Moyenne</p>	Locale	Longue	<p>Faible</p> <p>Moyenne</p>	Signalisation normalisée pour diriger les usagers de l'autoroute vers les secteurs commerciaux et industriels	Faible
Co-3	<p>Chaînages : 7 + 700 – 8 + 200 – 8 + 260</p> <p>Perte de visibilité due au contournement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Louis-du-Ha! Ha! : Garage / mécanique et 1 restaurant fermé • Cabano : Station-service Ultramar et garage Auto-Pro débosselage 	Moyenne Forte	Ponctuelle	Longue	Moyenne Forte	Aucune	Moyen Fort
Ré-1	<p>Chaînages : 2 + 300 – 6 + 200 – 8 + 560 – 6 + 700 à 7 + 860 – 8 + 800</p> <p>Création de barrière infranchissable pour des activités récréatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc linéaire Petit Témis • Passage des motoneiges du Centre d'essai de Bombardier • Traverses de la route 185 actuelle pour les motoneiges près de l'Ébénisterie Lavoie et près du club de motoneiges • Circuit pour VTT à deux endroits sur le «Chemin du Portage (1783)» 	Forte	Régionale	Longue	Forte	<p>Déviations du parc linéaire sous les ponts de la Petite rivière Savane</p> <p>Élargissement du pont de la rue Raymond pour les motoneiges</p> <p>Construction de deux tunnels pour le sentier de VTT</p> <p>Entente pour relocaliser le bâtiment du club de motoneiges</p>	Faible
Ré-2	<p>Chaînages : 1 + 200 à 4 + 500 – 9 + 000 à 12 + 200</p> <p>Perte d'accès direct aux équipements récréatifs situés aux centres-villes des municipalités de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et de Cabano</p>	Faible	Régionale	Longue	Moyenne	Signalisation normalisée pour diriger les usagers de l'autoroute vers les secteurs récréatifs	Faible
A-1	<p>Chaînages : 4 + 400 à 7 + 030 (côté est) 12 + 720 à 13 + 400 (côtés ouest et est)</p> <p>Perte de 26,3 ha en zone agricole permanente dont 19,5 ha ayant un potentiel pour l'agriculture</p>	Moyenne	Locale	Longue	Moyenne	Compensation monétaire pour les propriétaires et utilisateurs concernés	Moyen
A-2	<p>Chaînages : 5 + 540 à 6 + 300</p> <p>Sectionnement des systèmes de drainage souterrain</p>	Moyenne	Ponctuelle	Temporaire	Faible	Indemnisation pour la correction des systèmes de drainage	Mineur

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
A-3	Chaînages : 5 + 000 à 6 + 750 Morcellement du territoire agricole sur environ 1,8 km créant une barrière et l'isolement d'une partie du territoire agricole entre l'autoroute et la route 185 actuelle, dont 2,25 ha en culture	Moyenne	Locale	Longue	Moyenne	Compensation monétaire	Moyen
A-4	Chaînages : 5 +000 à 6 + 500 (côtés est et ouest) Sectionnement de la terre (lots 36 à 38 et 134 à 138) et expropriation des bâtiments agricoles et des deux résidences situées aux 26 et 28, chemin de la Petite-Rivière Immobilisation de 12,01 ha : 8,03 ha en fourrage – 0,23 ha en friche – 2,21 ha en boisé – 1,54 ha en cours et bâtiments Détours et opérations culturales plus contraignants	Forte	Ponctuelle	Longue	Majeure	Compensation monétaire Restructuration de l'exploitation agricole en fonction des nouvelles conditions	Moyen
A-5	Chaînages : 13 + 000 à 13 + 400 (côtés est et ouest) Immobilisation de 1,49 ha (lots 8, 9, 10-2, 10 et 11) dont 1,06 ha en pacage et 0,43 ha de la cour avant des bâtiments Expropriation d'une résidence et d'un bâtiment agricole situés au 49, route 185, en face du lot 248	Forte	Ponctuelle	Longue	Forte	Compensation monétaire Relocalisation fonctionnelle des bâtiments ou indemnisation pour leur remplacement en conformité avec les règlements en vigueur	Moyen
A-6	Chaînages : 11 + 960 à 12 + 200 (côté ouest) Modification mineure pour accéder aux lots 252 et 253 du rang 2 (site d'exploitation à l'extérieur de la zone à l'étude)	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aucune	Mineur
A-7	Chaînages : 13 + 100 à 13 + 230 (côté ouest) Immobilisation de 0,13 ha en fourrage (lot 246) Perte d'un accès à la propriété obligeant un détour par le chemin de desserte	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Compensation monétaire	Mineur
A-8	Chaînages : 13 + 300 (côté ouest) Immobilisation de 0,05 ha de la cour avant des bâtiments d'une écurie au 57, route 185 (lot 246)	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Compensation monétaire	Mineur
A-9	Chaînages : 12 + 800 (côté est) Immobilisation de 0,50 ha d'un terrain en plantation (peuplier)	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Compensation monétaire	Mineur

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
V-1	<p>Chaînages : 1 + 600 à 3 + 100 – 9 + 000 à 9 + 900 – 11 + 860 à 13 + 400</p> <p>Échangeur chemin Raymond à Saint-Louis-du-Ha! Ha!</p> <ul style="list-style-type: none"> Bretelle trèfle Excavation maximale de 7 m sur 1 km <p>Échangeur Commerciale Nord à Cabano</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 nouveaux ponts d'une hauteur de 8 m <p>Échangeur Commerciale Sud à Cabano</p> <ul style="list-style-type: none"> Pont et glissière rigide de type <i>New Jersey</i> d'une hauteur de 6,8 m Excavation maximale de 6,7 m sur 0,7 km 	Forte	Locale	Longue	Forte	Plantation d'arbres et d'arbustes dans les espaces libres des bretelles de l'autoroute	Fort
V-2	<p>Chaînages : 5 + 200 à 6 + 000 – 8 + 600 à 9 + 100</p> <p>Raccordement nord</p> <ul style="list-style-type: none"> Excavation maximale de 7,3 m sur 400 m <p>Raccordement sud</p> <ul style="list-style-type: none"> Autoroute dans un espace ouvert 	Forte	Locale	Longue	Forte	Aucune	Fort
V-3	<p>Chaînages : 6 + 000 à 8 + 600</p> <p>Contournement dans un secteur boisé avec des vues fermées</p>	Faible	Locale	Longue	Faible	Aucune	Faible
V-4	<p>Chaînages : 0 + 000 à 6 + 400 – 10 + 900 à 13 + 260</p> <p>Autoroute avec terre-plein de 15 m à 26 m et chemin de desserte dans un paysage mixte</p> <p>Autoroute avec une glissière rigide de type <i>New Jersey</i> et chemin de desserte dans un paysage urbain et dans un espace ouvert en milieu agricole</p>	Moyenne	Locale	Longue	Moyenne	Aucune	Moyen
HA-1	<p>Chaînages : 6 + 740 à 6 + 900 – 8 + 440 à 8 + 620</p> <p>Autoroute traverse 2 sections du chemin historique et archéologique de 1783 – «Chemin du Portage (1783)»</p>	Forte	Locale Régionale Nationale	Longue	Forte	Aménagement de tunnels	Faible
S-1	<p>Chaînage : 2 + 380</p> <p>57, rue Saint-Louis</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation du niveau sonore de 3,6 dB(A) 10 ans après l'ouverture 	Moyenne	Ponctuelle	Longue	Moyenne	Aucune	Moyen
S-2	<p>Chaînage : 2 + 450</p> <p>111, 113 et 115, rue Saint-Joseph et une résidence rue Saint-Louis</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation du niveau sonore de 0,6 et 2,0 dB(A) 10 ans après l'ouverture 	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aucune	Faible

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
S-3	Chaînages : 2 + 600 à 2 + 800 6 résidences de la rue Madgin • Diminution moyenne du niveau sonore de 4 dB(A) à l'ouverture et de 3 dB(A) 10 ans après l'ouverture	–	–	–	–	Aucune	Positif
S-4	Chaînages : 3 + 100 à 3 + 800 3 résidences du côté est de la route 185 à Saint-Louis-du-Ha! Ha! • Diminution moyenne du niveau sonore de 4,5 dB(A) à l'ouverture et de 3,5 dB(A) 10 ans après l'ouverture	–	–	–	–	Aucune	Positif
S-5	Chaînages : 4 + 640 à 4 + 960 4 résidences chemin de la Petite-Rivière • Augmentation du niveau sonore de 1,7 à 3,1 dB(A) 10 ans après l'ouverture	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aucune	Faible
S-6	Chaînages : 4 + 640 à 5 + 300 41 et 45, chemin de la Petite-Rivière • Augmentation du niveau sonore de 3,8 et 4,5 dB(A) 10 ans après l'ouverture	Moyenne	Ponctuelle	Longue	Moyenne	Aucune	Moyen
S-7	Chaînages : 5 + 700 à 9 + 000 70 résidences du côté est de la route 185, secteur du contournement • Diminution du niveau sonore de 5 à 15 dB(A) à l'ouverture et de 4 à 14 dB(A) 10 ans après l'ouverture	–	–	–	–	Aucune	Positif
S-8	Chaînages : 9 + 600 à 9 + 820 2, 4, 15 et 17, rue Commerciale Nord à Cabano • Augmentation du niveau sonore de 0,3 et 2,8 dB(A) 10 ans après l'ouverture	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aucune	Faible
S-9	Chaînages : 10 + 740 à 11 + 080 12, rue des Érables – 3, 5, 7, 11 et 15, rue Michaud – 22 résidences derrière la rue Michaud • Augmentation du niveau sonore de 0,1 à 2,6 dB(A) 10 ans après l'ouverture	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aucune	Faible
S-10	Chaînage : 11 + 880 249, 260 et 7 résidences rue Commerciale Sud à Cabano • Augmentation du niveau sonore de 1,0 à 1,7 dB(A) 10 ans après l'ouverture	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aucune	Faible

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
Milieu naturel							
B-1	Dans l'ensemble de la nouvelle emprise Impact permanent sur la végétation Enlèvement de la végétation sur une surface totale de 54,4 ha, dont 26,5 ha en friche forestière et agricole, 19,2 ha en boisé et 1,6 ha en plantation	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Inventaire des plantes rares dans la tourbière et, s'il y a lieu, transplantation	Faible
B-2	Dans l'ensemble de la nouvelle emprise et particulièrement entre les chaînages : 0 + 170 à 2 + 150 et 4 + 500 à 9 + 500 Impact permanent sur la faune terrestre Disparition des habitats de la faune terrestre sur une surface totale de 54,4 ha, dont 4,0 ha dans la tourbière et 17,2 ha de groupements mélangés de peupliers et de résineux âgés de 40 à 60 ans et perturbés par des coupes partielles dans le secteur du contournement	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aucune	Faible
B-3	Dans l'ensemble de la nouvelle emprise et particulièrement entre les chaînages : 0 + 170 à 2 + 150 et 4 + 500 à 9 + 500 Impact temporaire sur la faune aviaire Durant les travaux, perturbation de la reproduction par le bruit, le dynamitage, la machinerie, le déboisement et la suppression de la végétation	Faible	Ponctuelle	Temporaire	Faible	Déboisement entre le 1 ^{er} août et le 15 mai dans la mesure du possible	Négligeable
B-4	Dans l'ensemble de la nouvelle emprise et particulièrement entre les chaînages : 0 + 170 à 2 + 150 et 4 + 500 à 9 + 500 Impact permanent sur la faune aviaire Disparition des habitats de la faune aviaire sur une surface totale de 54,4 ha, dont 4,0 ha dans la tourbière et 17,2 ha de groupements mélangés de peupliers et de résineux âgés de 40 à 60 ans et perturbés par des coupes partielles dans le secteur du contournement	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Plantation (arbres, arbustes, buissons) dans les espaces libres de la nouvelle emprise	Faible
B-5	Les sept cours d'eau touchés Impact temporaire aux points de traversée et en aval Modification temporaire de la qualité de l'eau causée par les travaux de terrassement et de mise en place des ouvrages	Faible	Ponctuelle	Temporaire	Faible	Selon les mesures générales du CCDG Travaux réalisés entre le 1 ^{er} juin et le 15 septembre	Faible

N°	Localisation et description de l'impact	Intensité	Portée	Durée	Importance	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
B-6	Chaînages : 0 + 160 (segment nord) et 6 + 600 (segment sud) Impact permanent sur la Petite rivière Savane Perte d'habitat négligeable causée par la présence de deux ponts et d'un ponceau de 21 m	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Utilisation d'un ponceau d'équilibre dans le secteur nord Revégétalisation des rives du secteur sud par l'implantation d'une bande herbacée et arbustive d'espèces indigènes	Faible
B-7	Chaînage : 4 + 500 Impact permanent sur le cours d'eau Bélanger Perte d'habitat causé par la mise en place de 2 ponceaux de 25 m et de 1 ponceau de 22 m	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aménagement d'habitats de refuge et d'alimentation à l'entrée et à la sortie des ponceaux	Faible
B-8	Chaînage : 5 + 140 Impact permanent sur le ruisseau sans nom (golf) Perte d'habitat causé par l'aménagement de 2 ponceaux de 25 m	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aménagement d'habitats de refuge et d'alimentation à l'entrée et à la sortie des ponceaux	Faible
B-9	Chaînage : 5 + 760 Impact permanent sur le ruisseau des Ha! Ha! Perte d'habitat causée par la mise en place de 2 ponceaux de 25 m et de 1 ponceau de 22 m	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aménagement d'habitats de refuge et d'alimentation à l'entrée et à la sortie des ponceaux	Faible
B-10	Chaînage : 7 + 740 Impact permanent sur le ruisseau sans nom (lacs artificiels) Perte d'habitat causé par la mise en place de 2 ponceaux de 25 m	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Aménagement d'habitats de refuge et d'alimentation à l'entrée et à la sortie des ponceaux	Faible
B-11	Chaînage : 9 + 100 Impact permanent sur le ruisseau à Bernard Perte d'habitat pour l'omble de fontaine causée par la mise en place de 2 ponceaux de 25 m et de 1 de 22 m	Moyenne	Ponctuelle	Longue	Moyenne	Aménagement d'habitats de refuge et d'alimentation à l'entrée et à la sortie des ponceaux et nettoyage du ruisseau sur 500 m en aval du point de franchissement sous la supervision d'un biologiste	Faible
B-12	Chaînage : 11 + 350 Impact permanent sur la rivière Cabano Perte d'habitat négligeable causée par l'élargissement du pont actuel et l'ajout de deux ponts pour les chemins de desserte	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Revégétalisation des rives par l'implantation d'une bande herbacée et arbustive d'espèces indigènes	Faible